

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

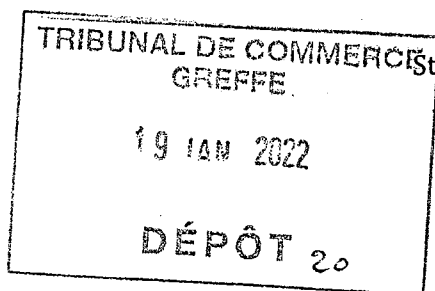
Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2013 B 00636

Numéro SIREN : 790 233 340

Nom ou dénomination : AUDIT ASSOCIES MEDITERRANEE

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2022 sous le numéro de dépôt 1349



St Jean de Védas le 18 Janvier 2022

Madame le Président
Tribunal de Commerce Montpellier
9 rue de Tarragone
34070 MONTPELLIER

Objet : Requête Prorogation Assemblée générale

Madame le Président

Je soussigné Jean Paul Lacombe, président de la Société AAM, Société par Actions simplifiée au capital de 2000 € dont le siège social est 67 Route de Béziers – 34430 SAINT JEAN DE VEDAS, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 790 233 340 a l'honneur de vous exposer :

- Que la société a, conformément à ses statuts, clôturé les exercices sociaux 31.12.2017 - 31.12.2018 - 31.12.2019 et 2020 qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes des exercices 2017 - 2018-2019 et 2020.
- Que pour les motifs suivants : en raison de sérieuses divergences entre les deux associés de la société et dans l'attente de la décision du Tribunal de Commerce de Nîmes saisis tant en référé en date du 24 Mai 2019 que sur le fonds de l'affaire en date du 22 Mars 2019, l'assemblée générale n'a pu se tenir dans les délais légaux.
- En effet ces 2 procédures ont fait l'objet de demande de report d'audience jusqu' à ce jour, l'audience de plaidoiries a eu lieu le 26 Novembre 2021.
- Le 28 Janvier, prochain, le Président du Tribunal de Nîmes rendra son jugement sur le fonds du dossier.

Qu'en conséquence,

La requérante sollicite qu'il vous plaise, Madame le Président de proroger jusqu'au 30 Juin 2022, le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes sociaux 2017 -2018-2019 et 2020.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame le Président, en l'assurance de mes sincères salutations

Jean-Paul LACOMBE
Président de la société AAM



TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
9 RUE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER

ORDONNANCE

NOUS, NADINE BAPTISTE PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER
VU LA REQUETE CI CONTRE ET LES MOTIFS Y EXPOSES,

VU LES ARTICLES L 223-26 , L 241-5 , L 225-100 , ET R 225-64 DU CODE DE COMMERCE
AUTORISONS:

AUDIT ASSOCIES MEDITERRANEE
67, Route de Béziers
34430 Saint-Jean-de-Védas
NUMERO RCS :790 233 340
2013 B 636

A PROLONGER JUSQU'AU 30 JUIN 2022
LE DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

FAIT ET DONNE A MONTPELLIER LE

21 JAN. 2022

LE GREFFIER ASSOCIE
N. A AZAUBERT

P/ LE PRESIDENT
Le Juge délégué Achille AMET

